

Comité Départemental de l'Oise Tennis de Table



Le 13 mars 2024

Madame, Monsieur,

Le prochain stage départemental Jeunes aura lieu :

- Au Complexe sportif de Breteuil (25 bis rue du Général Leclerc, 60120 Breteuil),
- Les mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 avril 2024 de 8h45 à 17h

Voici quelques éléments à prendre en compte avant de confirmer ou de proposer l'inscription d'un joueur.

Objectifs et Publics concernés:

- Perfectionnement / Apprentissage de la pratique avec des entraîneurs et relanceurs du département vers des Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets.
- Il est possible de proposer des jeunes de ces catégories. L'effectif étant limité, une sélection parmi les inscriptions sera faite.

Organisation d'une journée type :

- 8h45 8h50: accueil et préparation des joueurs ; 17h précises: fin de la journée
- Il faut prévoir, par jour, pour l'enfant, 2 bouteilles d'eau, 2 tee-shirts, un short, un survêtement, une paire de chaussures de sport pour l'extérieur, une paire de chaussures de salle, des jeux pour la pause de midi (éventuellement) et sa **raquette adaptée** pour évoluer sur ces longues heures d'entraînement.
- Chaque joueur devra se munir de **son déjeuner froid pour le midi**. Le goûter sera pris en charge par le Comité de l'Oise.

Conditions pour participer au stage:

- Le joueur doit être licencié pour la saison 2023-2024 pour le premier jour du stage.
- Pour la bonne tenue du stage, tous les joueurs doivent participer au stage dans son intégralité et les <u>rendezvous médicaux</u> ne doivent pas être programmés sur ce stage. Si tel est le cas, merci de m'en informer pour laisser place à un autre joueur qui n'aurait pu être sélectionné faute de place.
- Si l'enfant est <u>malade</u>, le parent devra me contacter la veille ou le matin avant 8h45. A défaut, l'intégralité du coût du stage sera encaissée et l'enfant ne sera pas repris lors d'un nouveau stage.

Frais et Administratif:

- Les frais de stage seront comptabilisés dans le comte club (facture globale à l'issue de chaque phase).
- Concernant l'aide pour les frais de déplacements, c'est le club qui recevra, sur demande, une indemnité correspondant à 0.15 Euros par kilomètre parcouru (distance entre le club et le lieu du stage pour un allerretour par jour), pour tous les enfants d'un même club. Les informations sont sur le site du Comité.
- Une seule autorisation couvre toutes les actions départementales de la saison 2023-2024. Elle doit m'être envoyée par mail dès que possible. Merci de vous référer au tableau « Sélection » ou « Convocation ». Une autorisation vierge est disponible sur le site, dans la rubrique technique/stage.
- Le club, interlocuteur privilégié du Comité, complète le bulletin en ligne pour confirmer la participation ou non des joueurs sélectionnés et/ou en proposant l'inscription de joueurs. Ce document doit m'être envoyé jusqu'au 4 avril 2024 inclus.
- De plus, nous vous informons que cette activité peut faire l'objet d'articles de presse, de publications Facebook sur notre compte ou de photos des participants sur notre site internet, contribuant à la promotion du tennis de table. La volonté de ne pas apparaître sur toute image doit être notifiée par écrit avant le stage.

N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements.

Veuillez recevoir mes salutations sportives.

Sonia SELLIER – Directrice Technique et Administrative du Comite Oise TT

sonia.sellier@gmail.com - Site du Comité : www.comiteoisett.fr